

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GENERAL
Conseil d' Architecture d' Urbanisme
et d' Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24)

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
(Fédération de la Dordogne)
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Bergerac
Canton : Villamblard
Commune : Beauregard et Bassac
Lieu-dit : Place publique
Edifice : Croix

DOSSIER N°

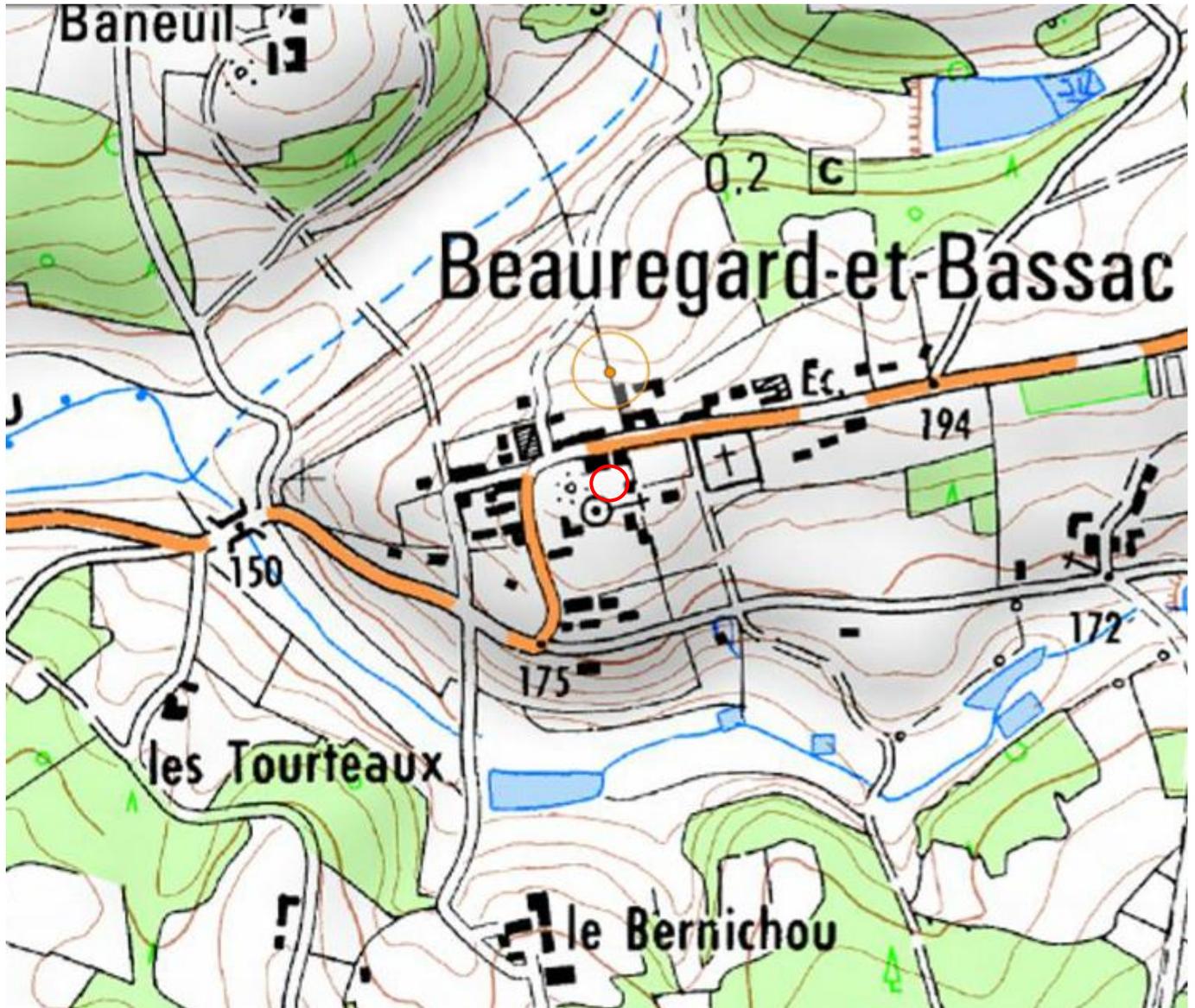
LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

Cartes IGN 1/25000 série bleue extraite de Géoportail

Longitude (référée au méridien international) : 0° 38' 29,14''

Latitude Nord : 44° 59' 15,07''

Altitude : 191 mètres



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date du

Echelle :

Section ZC Le Bourg

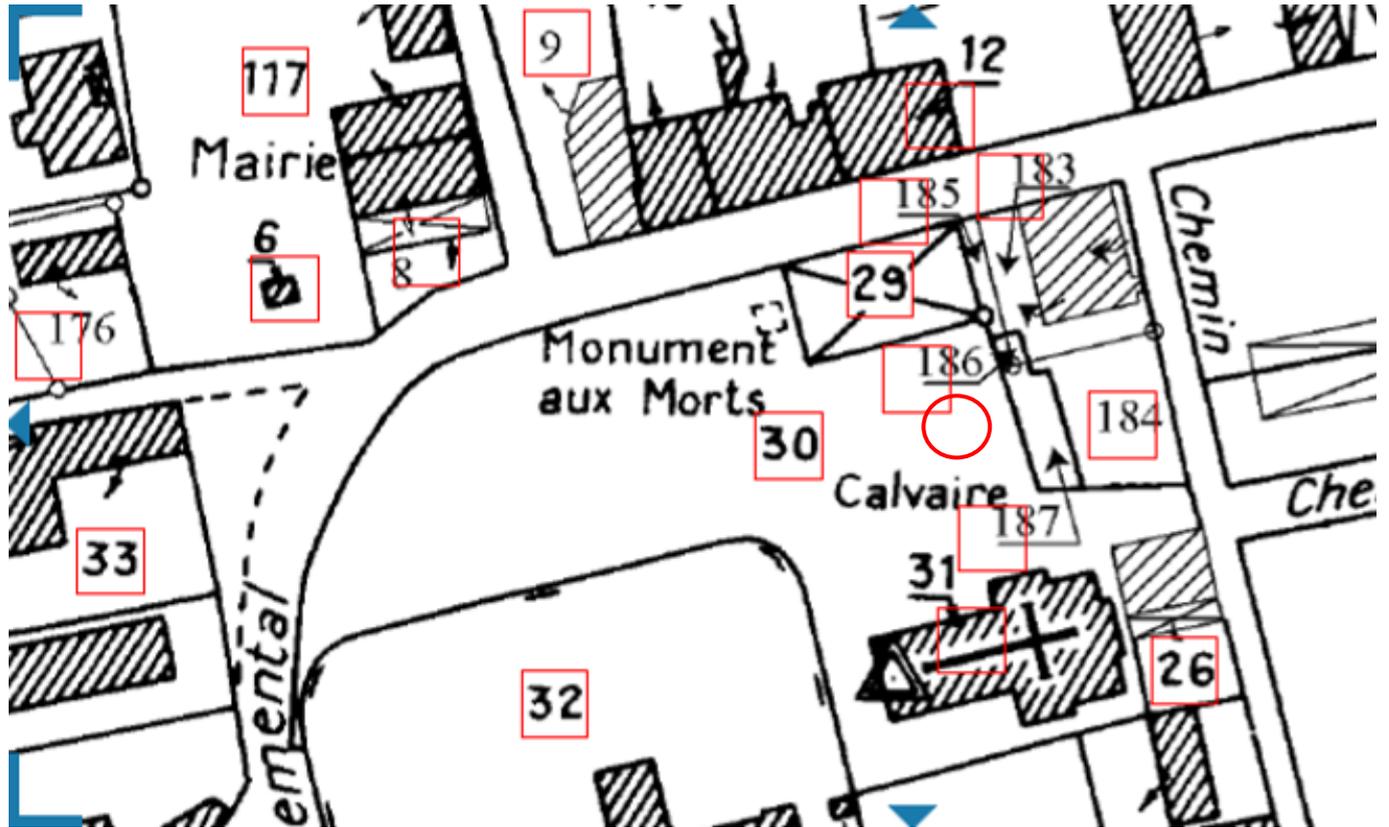
Feuille n° 01

Parcelle N° 30

Superficie

Nature : Place publique

Propriétaire : Commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE**Cadastre en date du 27 mars 1830****Echelle : 1/2500°****Section : B Le Bourg****Feuille N° : 1****Parcelle N° : 388****Superficie****Nature : Marché****Propriétaire : Consorts Courtois, propriétaires du château (Raymond, juge et Joseph Auguste)**

GEOPORTAIL

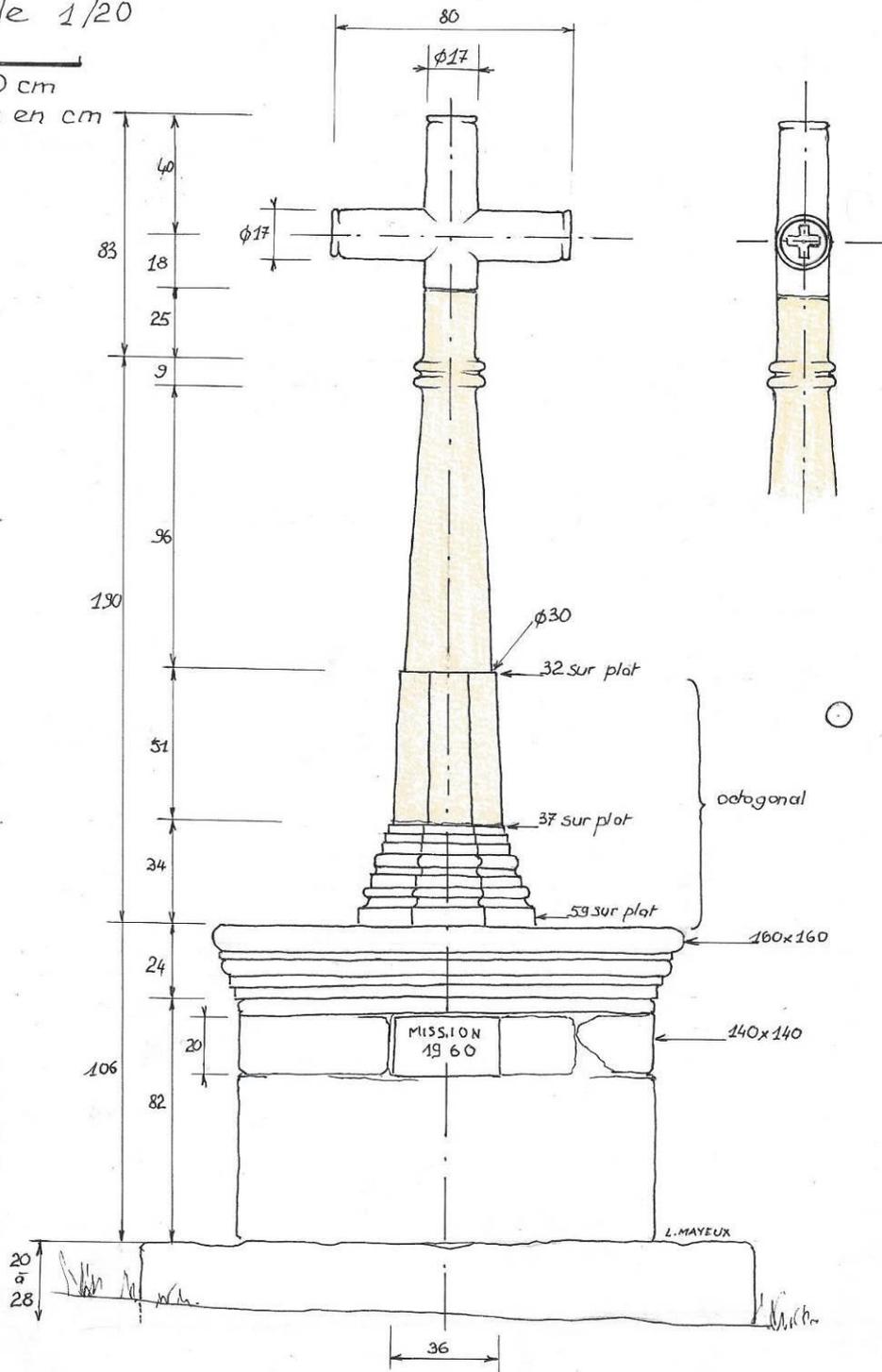
L'arbre dont l'ombre masque en partie la croix a été arraché.

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

CROIX DE LA PLACE PUBLIQUE BEAUREGARD ET BASSAC

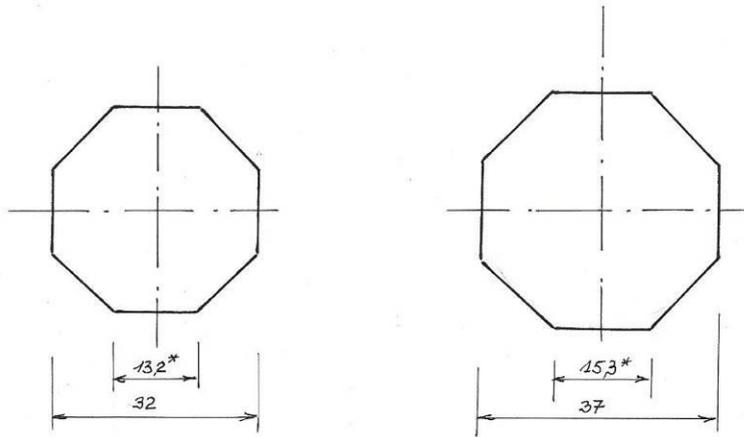
Echelle 1/20

50 cm
Cotes en cm



Echelle 1/10

20 cm
* Cote calculée



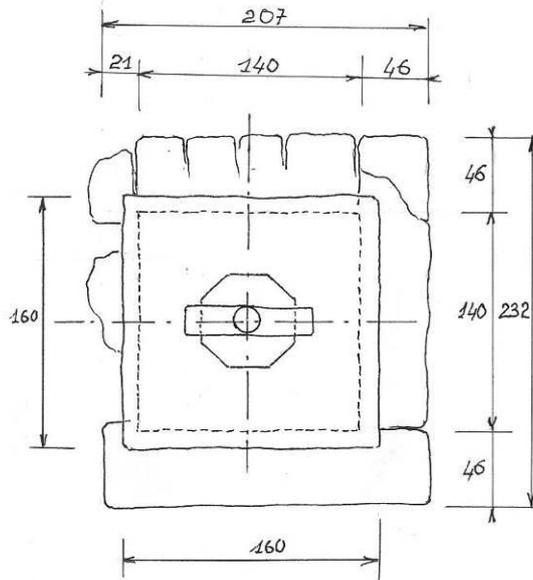
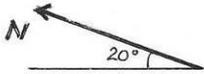
Sommet

Base

du tronç de pyramide

Echelle 1/40

50 cm



DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE

Ensemble vu de face (ouest)





Face nord



Face est



Face sud



Embout du fût



Embout du bras



Double tore tenant lieu de chapiteau



Moules de la base de la colonne

Moules de la corniche
de la table



Désordres



Joint de la hampe



Base (arrière)



Base (gauche) et, au premier plan, repère géodésique

DESCRIPTIF

Cette croix est implantée au centre de l'esplanade qui est l'ancien champ de foire du village, entre la halle au nord, l'église au sud et le château à l'ouest.

Elle est relativement grande (plus de quatre mètres de hauteur) et présente tous les éléments d'une croix latine traditionnelle, à l'exception de la base du piédestal, absente.

Nous observons de haut en bas :

-La croix proprement dite dont le fût constitué de deux éléments et les bras de section cylindrique ont un embout doté d'une gorge délimitant un tore, sorte de baguette d'angle et dont la face comporte une croix grecque sculptée en bas-relief. En raison de la hauteur de l'édifice, l'embout supérieur n'a pas été vu.

La partie haute qui comporte les bras est taillée dans un calcaire blanc alors que la partie basse de la hampe qui se poursuit dans le même bloc de pierre jusqu'à la base de la colonne est taillée dans un calcaire ocre, comme on en voit dans le Sarladais.

-La colonne est agrémentée d'un chapiteau composé de deux tores superposés, séparés et raccordés à la hampe et au fût de la colonne par un congé. La colonne dans sa partie haute est tronc-conique et, dans sa partie inférieure, en tronc de pyramide de section octogonale régulière.

La base de la colonne s'inscrit dans un tronc de pyramide plus évasé que la colonne. Elle est profondément moulurée. Elle comporte de haut en bas, trois réglets disposés en escalier, deux ensembles superposés composés d'un tore et d'une scotie renversée et un réglet, séparé de la table par un joint.

La colonne, son chapiteau et, comme on l'a vu ci-dessus, la partie inférieure de la hampe de la croix, sont taillés dans un seul bloc de calcaire ocre. Par contre, la base de la colonne est extraite d'un bloc de calcaire blanc qui semble de même provenance que la partie supérieure de la croix, le piédestal et son socle.

-Le piédestal est en maçonnerie de gros moellons et comporte une table moulurée, dont les différents éléments sont reliés par des agrafes métalliques.

Sa corniche est composée, de haut en bas, d'un tore, un réglet, un tore et un réglet aligné avec les faces du dé du piédestal. Ce dé est constitué de trois assises de moellons de hauteurs diverses, et porte, plaquée sur la face avant de la croix, une plaque de marbre blanc gravée en lettres capitales d'imprimerie « MISSION 1960 ». Le dé repose directement sur le socle, sans plinthe ni base de piédestal.

-Le socle déborde largement de l'emprise du piédestal. Il est monobloc sur la face avant (ouest), fait de deux blocs, dont l'extrémité du bloc avant, du côté droit (sud) et d'éléments fractionnés et plus ou moins altérés sur les deux autres côtés (est et nord).

La face supérieure de ce socle est usée de façon irrégulière ce qui laisse penser que ces éléments sont anciens et antérieurs à 1960 et proviendraient de réemploi, à moins qu'une croix préexistante ait bénéficié d'une rénovation à l'occasion de la mission de 1960.

HISTORIQUE

Le piédestal de la croix comporte une plaque de marbre gravée de l'inscription « MISSION 1960 ». Les Archives diocésaines de Dordogne détiennent la Semaine religieuse de Périgueux et Sarlat, datée du 2 janvier 1960 qui comporte page 43 la mention suivante concernant la paroisse de Beauregard :

« Missions

Après Saint Mayme de Pereyrol, une mission va être donnée à Beauregard et Bassac du 25 février au 13 mars 1960 par le R P Pommier, Lazariste. »

Christine Nectou, dans son ouvrage « Croix de mission, de rogations et de carrefour dans le canton de Saint Astier », également consultable aux Archives diocésaines, donne un rappel historique et religieux sur les missions et les rogations.

Les missions, « vaste mouvement de réforme et d'esprit missionnaire, vit le jour au début du XVII^e siècle.

La congrégation des Lazaristes ou prêtres missionnaires fut fondée par Saint Vincent-de-Paul, approuvée en 1630. Elle était installée au Prieuré Saint-Lazare. Au XVIII^e siècle, elle était composée de prêtres et de laïcs.

Elle fut érigée canoniquement par Monseigneur Brandon en Congrégation séculière le 20 avril 1651, le mois suivant, Louis XIV lui octroyait des lettres patentes enregistrées au Parlement de Guyenne le 13 mars 1654 »

Ces missions, destinées à rechristianiser les populations se sont poursuivies jusqu'au début du XX^e siècle. (voir à ce sujet le portefeuille documentaire)

Il semble, en raison de la facture de la taille de la pierre et de sa patine, que la croix soit très antérieure à 1960, au moins dans sa partie basse, bien qu'aucune information ne soit disponible au sujet de son édification, de sa restauration et, le cas échéant, de son déplacement.

DEVENIR DE L'INSTALLATION

Cette croix est située sur l'ancienne place du marché de Beauregard, éloignée des dangers liés à la circulation des véhicules. L'arbre qui poussait à proximité a été supprimé, ce qui évite les risques de chute de branches et les inconvénients de son ombrage.

Toutefois, les moellons de sa base, sur au moins deux côtés (gauche et arrière) sont très altérés et plusieurs joints sont dégarnis (hampe de la croix, dé) ou rejointés au mortier de ciment.

D'autre part, les agrafes qui maintiennent les éléments de la table ont tendance à s'oxyder et ne se justifient que dans le cadre d'une réparation provisoire.

Cette très belle croix, bien que n'étant pas en danger immédiat, et malgré son peu d'ancienneté selon la plaque de marbre (1960) nécessiterait une véritable restauration.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom et prénom des rédacteurs :

Aliette Grelier
Marylène Beau
Josette Mayeux
Luc Mayeux

Dossier achevé le 16 avril 2016

Date de dépôt au CAUE

PORTEFEUILLE DOCUMENTAIRE

D. 480.

CROIX DE MISSIONS, DE ROGATIONS, DE CARREFOURS,
DANS LE CANTON DE SAINT-ASTIER

CROIX DE MISSIONS, DE ROGATIONS

La croix de missions, de rogations, de carrefours, est un type de croix qui se trouve dans les villages de la région de Saint-Astier. Elle est généralement en pierre et se compose d'un socle carré sur lequel repose une croix en forme de T. Les bras de la croix sont souvent ornés de sculptures ou de peintures.

ET DE CARREFOURS

Les croix de carrefours sont des croix qui se trouvent aux carrefours des chemins. Elles ont généralement la forme d'une croix simple en pierre ou en bois. Elles servent à marquer le carrefour et à protéger les voyageurs.

dans le

Canton de Saint-Astier, le 15 mai 1900.

CANTON DE SAINT-ASTIER

LES MISSIONS



Christiane NECTOUX

CROIX DE MISSIONS, DE ROGATIONS, DE CARREFOURS
DANS LE CANTON DE SAINT - ASTIER.

Il suffit de parcourir la campagne pour découvrir à la croisée des chemins, " à la cafourche " comme le disaient si joliment les anciens, une croix de mission, de rogations ou simplement de carrefour. Croix de pierre, simple croix de bois fichée en terre ou sur un socle, socles en pierre plus élaborés, moulurés, surmontés d'une croix en fonte ou en fer forgé.

Ces croix témoignent de la foi chrétienne de nos aïeux. Beaucoup disparaissent aujourd'hui dans la plus grande indifférence. Quelques unes, rares, sont restaurées ou refaites par des personnes désireuses de maintenir ce symbole chrétien et de conserver la mémoire culturelle et culturelle de leur village.

C'est ainsi que m'est venu de désir de les inventorier avant la disparition de certaines d'entre elles. Cet inventaire recouvre les douze communes du canton de Saint-Astier.

Tout d'abord voici un bref rappel historique et religieux sur les missions et les rogations.

LES MISSIONS

Un vaste mouvement de réforme et d'esprit missionnaire vit le jour au début du 17^{ème} siècle.

La Congrégation des Lazaristes ou prêtres de la mission fut fondée par Saint-Vincent-de-Paul, approuvée en 1663 elle était installée au Prieuré Saint-Lazare.

Au 18^{ème} siècle elle était composée de prêtres et de laïcs. Elle fut érigée canoniquement par Monseigneur Brandon en

Congrégation séculaire le 20 avril 1651, le mois suivant Louis XIV lui octroyait des lettres patentes enregistrées au Parlement de Guyenne le 13 mars 1654.

A Périgueux, à la suppression du culte catholique en 1793 les bâtiments de la mission ne furent pas vendus, mais servirent de logement aux pauvres.

A la fin de la révolution la déchristianisation est totale, les églises et presbytères sont en ruine, il n'y a plus d'office religieux ni de catéchisme.

Cette situation s'aggrave après le Concordat de 1801 par le rattachement du département de la Dordogne au Diocèse d'Angoulême. L'indifférence des habitants à l'égard de la religion est totale.

La première idée de reconstituer un corps missionnaire revient à Monseigneur Lacombe, Evêque d'Angoulême. Le premier Octobre 1820 il publie une ordonnance épiscopale qui établit la mission diocésaine.

Ensuite pour ramener la pratique religieuse perdue Monseigneur de Lostanges et ses successeurs firent appel aux missions paroissiales. Prédications extraordinaires, missions prêchées dans les paroisses de la Dordogne, d'une durée de 8 jours à 6 semaines.

La première mission connue eut lieu en 1810 puis en 1816 ou 1817 à Chancelade où l'on planta une croix de mission. Elles continuèrent en 1821 à Lanquais, Villefranche de Longchapt, le Cité à Périgueux.

Ce fut un phénomène considérable. A Lanonzie-Montastruc (1 000 H) la mission fut prêchée par 15 missionnaires (principalement les curés du canton) du 20 janvier 1821 au 20 février 1821. " Réconciliation, pardon des injures, retour aux bonnes moeurs ". Cette mission fut clôturée par la bénédiction d'une croix devant plus de 8 000 personnes.

En 1830, la révolution de juillet mit un terme aux missions. Ce fut Monseigneur Gousset (1836-1840) qui songea à les rétablir et à créer un corps missionnaire diocésains.

Monseigneur Georges Massonnais (1840-1860) établit définitivement les missions diocésaines. L'abbé Bernaret fut nommé en 1841 et pour 37 ans, animateur de ces missions.

Les familles aisées étaient sollicitées pour l'établissement d'une mission dans leur paroisse. Beaucoup firent la sourde oreille.

En 1869 les Lazaristes arrivèrent en Dordogne: 2 à Cadouin et 2 à Périgueux.

Monseigneur Dabert à son arrivée à Périgueux en 1863 et en préliminaire à ses visites pastorales fit faire par l'abbé Bernaret un rapport sur les paroisses de son diocèse, sur l'état religieux, les mentalités, les mœurs des habitants et sur l'état des églises. Parfois ces visites pastorales clôturaient une mission.

Mais les missionnaires se firent de plus en plus rares et tombèrent sous le coup de décrets contre les Congrégations non autorisées. Ils furent définitivement dispersés en 1903 et 11 capucins firent leurs adieux accompagnés à la gare de Périgueux par une foule considérable.

Quelques missions eurent encore lieu dans le canton de Saint-Astier jusque dans les années 1960-1970. Beaucoup se souviennent de celles prêchées par le Père Soustrougne. Mais avec l'évolution des mœurs, la déchristianisation gagnait du terrain jusqu'à provoquer l'abandon total de ces manifestations religieuses. La dernière mission en date dans le chef-lieu du canton eut lieu en 1957.